

a annulé le projet de construction de la voie rapide de Spadina, j'étais au comble de la joie et de la fierté.

**M. Woolliams:** Tant mieux pour vous.

**M. Gilbert:** Si nous voulons enrayer la pollution, il nous faut mettre au point au Canada une politique des transports qui donne la priorité à l'être humain et non aux véhicules automobiles. Aussi j'espère que, lorsque le ministre ira participer à ces conférences à trois niveaux, où il retrouve les représentants des provinces et des municipalités, il signalera combien il importe que les municipalités et les provinces mettent au point une politique des transports qui tienne compte des besoins créés par l'urbanisation.

● (9:20 p.m.)

J'aimerais traiter brièvement du point soulevé par le député de Spadina (M. Ryan). Il s'agit de Rochdale. J'admire la patience et la compréhension du ministre à l'égard de ce problème extrêmement délicat. Je reproche au *Daily Star* son puéril éditorial de samedi dernier au sujet de Rochdale. Si jamais le gouvernement a dû faire preuve de patience et de compréhension à l'endroit des jeunes gens c'est bien maintenant. Si nous jetons ces jeunes dans les rues de Toronto nous nous attirons de graves ennuis. J'admire le ministre de sa patience de même que le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement qui a bien voulu s'asseoir avec ces jeunes et tenter de parvenir à une solution qui leur permettrait de prendre la place qui leur revient dans la société en retournant à ce collège.

Nous n'obtenons rien de bon à critiquer les jeunes qui s'efforcent de vivre comme ils l'entendent. Je vois que le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) hoche la tête et hausse les épaules en se demandant ce que je vais dire ensuite. Lorsque ses enfants grandiront je suis certain qu'il comprendra les problèmes de la jeunesse et les difficultés qu'elle éprouve en quittant l'école secondaire ou l'université sans pouvoir se trouver d'emploi.

**M. Paproski:** Ils ne vivront pas dans une commune de hippies.

**M. Gilbert:** Il aura besoin de toute sa patience et de toute sa compréhension pour faire affaire avec la jeunesse. Je vois que j'ai obtenu l'appui du député d'Edmonton-Centre.

Dans le passé, des financiers, des promoteurs, des entreprises immobilières et d'autres intéressés ont participé aux affaires urbaines, surtout dans le secteur de l'habitation. Il est temps certes que d'autres résidents de la localité participent au débat sur l'habitation. J'ai été très fier de lire le discours du ministre, le 21 avril 1970. Il y disait:

Je suis convaincu que le fait de donner aux locataires le droit de se faire entendre est une question de justice sociale et que nous pourrions obtenir ainsi des réactions et des résultats intéressants qui aideraient à éliminer une cause importante de certaines difficultés que nous avons dû surmonter.

Je suis d'accord avec le ministre. J'espère que dans ses programmes d'affaires urbaines il encouragera la participation des citoyens, non seulement dans le secteur des logements sociaux, mais dans tous les secteurs du logement. Nous devrions avoir des tribunaux de propriétaires, tout comme nous avons déjà des tribunaux de la famille. Ils pourraient régler les abus entre les propriétaires et les locataires. Les magistrats de ces tribunaux

[M. Gilbert.]

pourraient y remplir le rôle de médiateurs et de juges. Ils réduiraient sûrement les problèmes entre propriétaires et locataires. J'aimerais aussi voir le ministre nous proposer de nouvelles idées sur la participation des citoyens qui ne devrait pas se limiter uniquement aux logements sociaux.

On m'a signalé que, dans le passé, trois éléments ont manqué en matière de logements sociaux. Ce sont les installations de loisirs, les services sociaux et les garderies d'enfants. Si nous voulons avoir des logements sociaux convenables, il nous faut réunir ces trois facteurs. Vendredi dernier, la représentante de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis) a posé au ministre une question sur les garderies d'enfants qui fonctionnent indépendamment des logements sociaux. La réponse a été légèrement encourageante. Le ministre a indiqué qu'il faudra peut-être réviser la loi.

La semaine dernière s'est tenue à Ottawa une conférence sur la façon dont les garderies d'enfants pouvaient répondre aux besoins des jeunes, notamment des parents qui travaillent dans les villes. Ce qu'ils attendent entre autres avec impatience, ce sont justement des garderies. J'espère que le ministre va poser comme premier principe des logements sociaux que ceux-ci comportent des installations de loisirs, des services sociaux et des garderies d'enfants et qu'il ne va pas lambiner à ce sujet.

J'ai brossé là un vaste projet grâce auquel tous les Canadiens devraient connaître une existence agréable. J'espère que le ministre aura le courage, l'esprit d'initiative et la force de mettre en œuvre tous ces points de sorte que le logement devienne une question de droit pour tous les Canadiens, que cela soit ou non à leur portée.

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, je consacrerai les quelques minutes qui me restent pour féliciter l'honorable ministre sans portefeuille de sa nomination comme ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Cependant, je crois qu'il n'aura pas la tâche facile, nous ayant dit, tout à l'heure, que le rôle de son ministère serait de coordonner la politique des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que la création d'un ministère des Affaires urbaines contribue beaucoup à régler les problèmes relatifs au contrôle de la reconstruction, ni à éliminer les taudis qui existent depuis beaucoup trop longtemps dans nos villes, non plus que de lutter efficacement contre la pollution.

Je crois que le nouveau ministère sera plutôt un organisme dont les fonctionnaires rendront encore plus difficile une situation déjà confuse. Qu'on l'appelle «ministère des Affaires urbaines» ou qu'on lui donne quelque autre nom, il s'agit d'une nouvelle intervention du gouvernement central dans des domaines qui relèvent des provinces, en raison de l'autorité qu'elles exercent préférentiellement sur les municipalités.

Nous connaissons tous le problème des municipalités: elles n'ont pas d'argent et doivent «tourner en rond». Elles doivent même suspendre les projets déjà lancés, parce qu'elles sont obligées de payer un intérêt excessif sur les emprunts. Elles doivent attendre souvent deux, trois ou quatre ans avant que le gouvernement provincial agisse et, le gouvernement fédéral intervenant, il faudra sans doute attendre cinq ou six ans.